

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE DU 21 FÉVRIER 2025

ÉCOLE R. BARADEL 38440 MOIDIEU DÉTOURBE

Présents :

Municipalité : Mme Messina

Parents d'élèves : Mmes Carbonne, Fillion et Palanchon

DDEN : Mme Hollinger

Enseignants : Mmes André, Réus, Rondelle, Séchaud et M. André

Excusés : Mme Nour, Inspectrice de l'Éducation Nationale et M. Balazard, enseignant

Début du conseil : 18h00

Fin du conseil : 18h55

I - MANIFESTATIONS, PROJETS et SORTIES

1) Projets concernant l'ensemble des classes :

➤ **Le marché de Noël** a rencontré un vif succès le 13 décembre dernier, rapportant un bénéfice de 1 039€50 à l'école. Les enseignants félicitent les enfants pour leurs belles réalisations et remercient les familles pour leur générosité.

➤ À la même période, tous les élèves ont assisté au **concert solidaire de Michel Buttin** qui a mis à l'honneur de nombreuses chansons d'Aldebert et d'autres artistes. La Mairie a accepté de financer ce spectacle pour un montant de 240€ et l'école a fait un don supplémentaire de 120€ à l'association Action contre la faim dans laquelle M. Buttin est bénévole. Celui-ci était intervenu dans les classes de CE2, CM1 et CM2 en amont du concert pour présenter aux élèves l'association et les actions qu'elle mène pour lutter contre la malnutrition et la sous-nutrition.

➤ Au mois de janvier, les classes ont poursuivi leurs actions solidaires en participant à **l'opération « Pièces Jaunes »**. Cette collecte avait déjà fait l'objet d'une très forte mobilisation l'an dernier avec 11,650 kilos de pièces réunis sur l'école. Le record a été à nouveau battu cette année puisque 12 kilos et 370 grammes de pièces ont été confiés à l'agence postale communale le 10 février.

Les enseignants tiennent à remercier chaleureusement les familles qui ont contribué à cette belle réussite.

➤ L'équipe enseignante remercie également la Mairie pour **les livres et les petits sachets de chocolats** qui ont été distribués aux élèves juste avant le départ en vacances, ainsi que **pour les brioches** qui ont permis de démarrer l'année 2025 sur une note gourmande ! Ces divers cadeaux ont été très appréciés par les petits et les grands.

➤ **Le carnaval** aura lieu le vendredi 14 mars. Le Sou des Écoles a redoublé d'efforts cette année pour proposer un évènement de qualité : une estrade et un espace abrité permettront un défilé en musique et la mise en valeur des déguisements des enfants. Une envolée de bulles est ensuite prévue avec un petit flacon pour chacun, et les enfants pourront faire un maximum de bruit grâce aux sifflets prévus par le Sou. Monsieur Carnaval trônera sur scène (pour des raisons écologiques et pour que les enfants aient le plaisir de le conserver au-delà du Carnaval, il ne sera pas brûlé cette année). Le Sou offrira comme les années précédentes un goûter à chaque enfant (crêpes fourrées et crèmes desserts) pour clore cet après-midi festif. Il ne reste plus qu'à souhaiter que le soleil soit de la fête !

➤ La quatrième période sera consacrée à des projets liés au bien-être et à la santé des enfants à l'école. C'est dans ce cadre que débutera dès le retour des vacances le **projet Yoga** annoncé lors du premier conseil d'école. Carole Gentil interviendra auprès de chaque classe une fois par semaine (le mardi ou le jeudi après-midi selon les classes) pour travailler avec les élèves sur la gestion de leur corps et de leurs émotions. Chaque séance s'articulera autour de plusieurs temps distincts : installation (temps de la météo intérieure), réalisation de postures (alliant écoute, concentration, attention et immobilité) et temps de relaxation et de travail sur le souffle.

➤ Un second projet de grande envergure sera réalisé en parallèle avec les membres de l'APE sur le thème de la **sensibilisation au bon usage des écrans**. La parole est donnée à Mmes Carbonne et Palanchon, porteuses du projet, pour détailler les temps forts de cette action :

- Idée née l'an dernier d'une concertation entre l'APE et l'équipe enseignante dans la volonté de sensibiliser les enfants et les familles sur ce sujet d'importance.

- Recherche de partenaires, étape difficile pour trouver un organisme répondant aux attentes (en termes de coûts et de prestations) : c'est l'association « Les chevaliers du Web » qui a été retenue, son intervenante Marie Costa ayant beaucoup d'expérience dans ce domaine et pouvant s'adapter à tous les publics (de la maternelle aux adultes).

- Interventions prévues dans les classes pour la sensibilisation des élèves le 20 mars, en complément du travail mené par les enseignants avec les élèves.
- Lancement d'un défi « une semaine sans écran » du 31 mars au 6 avril.
- Soirée jeu « battle » parents contre enfants le vendredi 11 avril à 18h30 à la salle des fêtes.
- Distribution d'un éventail de récompenses à tous les élèves (des surprises extraordinaires sont déjà confirmées par divers partenaires), remise d'un trophée aux trois classes lauréates et goûter offert par l'APE le vendredi 18 avril.

Les membres du conseil précisent que le service périscolaire et le personnel de la bibliothèque intercommunale seront associés à ce projet. L'envie partagée par les parents élus et l'équipe enseignante serait de pérenniser ce projet avec une remise en jeu des trophées chaque année (l'école pourrait notamment s'inscrire au défi national « 10 jours sans écran »).

L'APE étant une association sans trésorerie, la Mairie a été sollicitée pour une aide au financement des interventions des Chevaliers du Web (dans les classes et pour la soirée « battle »). Une réponse sera donnée très rapidement par les élus.

2) Projets propres à une ou plusieurs classes :

● **Classes de CP, CE1 et CE2 :**

Le **cycle natation** sur Villette de Vienne a donné toute satisfaction à l'équipe enseignante. Les enfants ont bénéficié d'une douzaine de séances réparties entre octobre et décembre, en se rendant deux fois par semaine à la piscine. De réels progrès ont été constatés pour la presque totalité des élèves en termes d'aisance dans l'eau, de déplacement et d'immersion. La collaboration de qualité entre les enseignantes et les maîtres-nageurs a également été très appréciable.

● **Cycle piscine CM1-CM2 :**

Les élèves de Monsieur Balazard et de Madame Réus se rendront à la **piscine** d'Eyzin-Pinet au mois de juin. Les modalités de ce cycle natation (encadrement, jours et horaires) seront précisées ultérieurement aux familles.

● **Classe de CM1 :**

Les élèves ont travaillé depuis le mois de septembre sur le thème du roman policier et ont participé à un **rallye lecture** regroupant 27 romans principalement issus de la collection Mini Polar de Syros. Tous se sont grandement investis dans ce projet. Chacun a reçu un diplôme de participation, et un jeu de société sur le thème des enquêtes a été offert aux trois gagnants.

● **Classes de CE2, CM1 et CM2 :**

➤ Les classes de Mme Rondelle, Mme Réus et M. Balazard vont participer à un **petit déjeuner anglais** dans le restaurant scolaire. Le jeudi 17 avril au matin, les élèves vont à tour de rôle, en s'exprimant en anglais, commander leur menu et assurer le service, tout en découvrant des éléments typiques du petit déjeuner anglais (toasts, marmelade, bacon, fromage, haricots blancs à la tomate, thé, jus de cranberry...). Cet évènement va permettre aux élèves de réinvestir le vocabulaire et les formulations apprises précédemment en classe ; ils travailleront également sur les structures langagières pour s'exprimer en anglais sur leurs goûts.

Des parents seront sollicités pour aider à la préparation des tables et à la gestion matérielle pendant le service. Les enseignants remercient la Mairie pour la mise à disposition du restaurant scolaire et de la vaisselle, ainsi que pour la présence de Valérie Courtiau (Freydier).

➤ Les élèves de ces trois classes vont aussi travailler prochainement à l'obtention d'un **permis piéton** : le programme s'articule autour de l'apprentissage d'un certain nombre de règles de circulation, ainsi que par un "examen", organisé en partenariat avec la gendarmerie de proximité. Cette certification est avant tout symbolique, elle ne délivre pas de droits particuliers à la conduite ou à la mobilité mais permettra de sensibiliser les élèves aux règles de civisme et de sécurité qui leur sont déjà indispensables en tant qu'usagers de la route (à pied, à vélo, en tant que passager).

- **Classe de CM2 :**

➤ Au terme d'un long travail d'apprentissage, les élèves seront bientôt amenés à passer le test final qui leur permettra d'obtenir leur **permis Internet**. De nombreux thèmes importants ont été évoqués et expliqués afin d'aider les futurs collégiens dans leurs usages (comment créer un mot de passe efficace, comment protéger ses données personnelles, comment définir ce qui peut être partagé et ce qu'il vaut mieux garder pour soi, comment n'être ni victime, ni auteur ou co-auteur de cyberharcèlement, à qui accorder sa confiance sur Internet, que faire face à des contenus choquants, etc). Les jeunes adolescents étant particulièrement exposés aux écrans, souvent utilisés seuls (dans la chambre, sur un téléphone portable...), ce travail pédagogique semble de plus en plus important, et trouvera cette année une résonance importante dans le projet de sensibilisation organisé par l'APE.

➤ **Visite du collège :** Le jeudi 16 janvier, les CM2 se sont rendus au **collège Georges Brassens** de Pont-Evêque. Répartis en groupes, ils ont assisté à des cours aux côtés d'élèves de sixième. Ils ont pu voir de quelle façon ils travaillaient tout en s'imprégnant des lieux et en apprenant à se déplacer aux interclasses pour suivre un emploi du temps.

Ils ont mangé au self à midi (repas financés par les parents à hauteur de 2€ par enfant, les repas adultes ayant quant à eux été pris en charge par la coopérative scolaire). M. Balazard remercie à nouveau les parents qui se sont portés volontaires pour accompagner les enfants ce jour-là.

II - INFORMATIONS DIVERSES – ÉCOLE

Agenda : Comme annoncé précédemment, les **sorties scolaires** sont prévues le 6 juin au parc des oiseaux pour les CP et CE1, et le 26 mai au planétarium pour les CE2, CM1 et CM2.

La **fête de l'école**, comprenant le temps de jeux organisé par le Sou des écoles et le spectacle des élémentaires, aura lieu le vendredi 27 juin.

Le **concert jeune public du Jazz à Vienne** est quant à lui programmé le mardi 24 juin au matin.

Pour rappel, en raison du **pont de l'Ascension**, et sur décision des services académiques, les élèves n'auront pas classe le jeudi 29 et le vendredi 30 mai 2025.

(NB : aucun autre pont n'est prévu cette année, les élèves ont classe le vendredi 9 mai même si le jeudi 8 mai est férié).

- **Photo de classe :** L'école n'a pas pu faire appel au même prestataire que les années précédentes car celui-ci n'a pas répondu aux diverses sollicitations de l'équipe enseignante. Une nouvelle photographe a donc été choisie, Céline Bedouet, pour sa proximité (installée à Cour-et-Buis) et l'enthousiasme dont elle a fait preuve dans les premiers échanges avec l'école. Les prises photographiques (photos de groupes et portraits individuels) seront réalisées le lundi 17 mars.
- **Vente de torchons :** Suite à l'immense succès rencontré l'an dernier par la vente de sacs isothermes, les enseignants ont décidé de proposer cette année une vente de torchons colorés personnalisés avec les dessins des 119 élèves de l'école. Les familles peuvent passer commande jusqu'au 10 mars.
- Mme André demande la date à laquelle le conseil municipal votera le **budget 2025**, afin de connaître le montant disponible pour les achats de l'année scolaire en cours. Mme Messina répond qu'il aura lieu à la fin du mois de mars. L'information sera donc transmise à l'équipe enseignante dans les meilleurs délais, mais aucun changement ne devrait survenir par rapport au budget 2024.
- **Bilan travaux :** L'école a connu cette année des problèmes récurrents de chauffage, ce qui a été très inconfortable à plusieurs reprises, même si la réactivité de l'équipe technique est à souligner. M. Bully a fait le nécessaire pour que les employés communaux soient informés en temps réels des mises en défaut des chaudières. L'équipe enseignante réitère ses remerciements pour les travaux effectués au cours de la période et notamment pour l'installation de pas japonais à l'extérieur des classes de CP, CE1 et CM1.

- Suite à diverses difficultés rencontrées par les chauffeurs de bus pour trouver les écoles de la commune, il ressort qu'aucune **signalétique** n'est présente dans le village pour indiquer la localisation des deux écoles. Mme André demande donc à la commission scolaire s'il est possible de réfléchir à la mise en place de panneaux « école maternelle » et « école élémentaire ». Mme Messina portera ce sujet auprès des autres élus.
- Les parents de l'APE signalent également des problèmes de circulation sur les **parkings** des écoles (vitesse excessive, non-respect du sens de circulation et des marquages au sol...). Les membres du conseil font donc appel à la raison et au civisme des usagers pour la sécurité des enfants.
- La **visite annuelle des DDEN** est prévue le lundi 17 mars.

III - INFORMATIONS DIVERSES – MAIRIE

Une importante **coupure d'électricité** est prévue le jeudi 27 mars, ce qui impactera les deux écoles pour une durée indéterminée : absence de chauffage et d'éclairages (notamment dans les sanitaires), luminosité réduite dans les classes, impossibilité d'utiliser le portillon électrique, nécessité de prévoir un repas froid pour la cantine...

Mme Messina indique avoir sollicité l'Inspectrice de circonscription sur le sujet, et avoir reçu une réponse du DASEN (Directeur Académique des services de l'Éducation Nationale) indiquant qu'une fermeture des écoles n'était pas envisageable dans ce contexte et qu'il fallait se tourner vers les services d'Enedis pour demander un éventuel report de l'intervention.

M. Bully ayant indiqué à Mme André que le report de l'intervention impacterait de plusieurs semaines l'avancée des travaux, la date du 27 mars a été maintenue.

La directrice souligne que la mairie devra anticiper et prévoir un certain nombre d'éléments pour que cette journée se déroule au mieux (fonctionnement des chaudières poussé la veille, mise en place d'éclairages temporaires dans les toilettes, ouverture des BSO le matin par les employés communaux...).

IV - QUESTIONS DES PARENTS :

Aucune question n'a été transmise aux parents élus pour ce second conseil d'école.

Présidente du conseil : Gaëtane André

Secrétaires de séance : Nathalie Séchaud